

Surpoids, obésité et insuffisance pondérale

Nutrition
santé
dans les
Hauts-de-France

Dans les Hauts-de-France, l'agence régionale de santé, en faisant appel à l'observatoire régional de la santé et du social, a souhaité mieux connaître les principaux comportements et attitudes liés à la nutrition (alimentation et activité physique) et la santé des habitants de la région âgés de 18 ans et plus, dans leur ensemble et au niveau des territoires de démocratie sanitaire. L'étude Nutrition santé dans les Hauts-de-France, mise en place pour répondre à cette problématique, aborde les habitudes de consommations alimentaires, les attitudes, opinions et perceptions de l'alimentation, la pratique et la perception de l'activité physique et comporte de données anthropométriques.

D'après l'Organisation mondiale de la santé, le surpoids et l'obésité correspondent à « une accumulation anormale ou excessive de graisse corporelle qui peut nuire à la santé ». Pour obtenir une estimation de la corpulence, l'indice de masse corporelle (IMC) est un indicateur fréquemment utilisé, avec les limites qu'il peut comporter. Un IMC élevé est considéré comme facteur de risque pour l'apparition de certaines maladies comme les maladies cardiovasculaires, le diabète, les troubles musculo-squelettiques et certains cancers. Bien que moins fréquemment observée dans la population, l'insuffisance pondérale, également mesurée au travers de l'IMC, constitue un indicateur de santé qu'il est à prendre en compte.

Premier d'une série de thématiques déclinées dans le cadre de cette étude, ce document présente les résultats concernant la corpulence dans les Hauts-de-France. La diffusion du présent document a aussi pour objectif d'accompagner tous les acteurs locaux, d'autant que toute politique ne peut réellement être efficace qu'avec une cohérence des messages et des actions par le plus grand nombre.

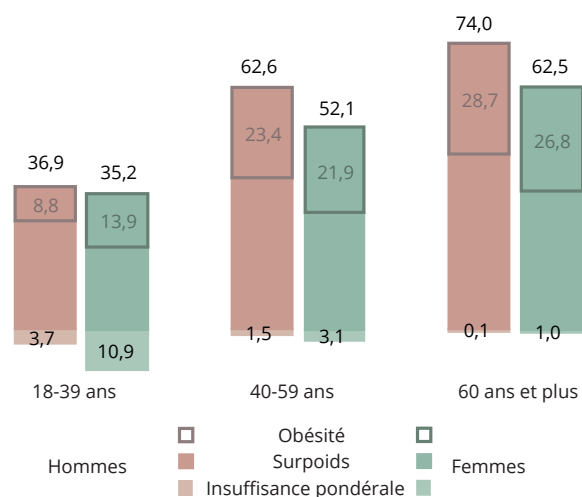
Méthodologie

Le recueil de l'étude Nutrition santé a été conduit entre décembre 2016 et janvier 2017 (à l'exception des semaines proches des fêtes de fin d'année) dans les Hauts-de-France, découpés en six zones qui correspondent aux territoires de démocratie sanitaire (TDS) arrêtés par l'ARS : les départements de l'Aisne, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Somme et le Nord qui a été divisé en deux zones : Hainaut et Métropole - Flandres. Les données ont été collectées via un questionnaire en ligne et partir d'un panel représentatif par territoire de démocratie sanitaire de l'institut de sondage Ipsos. Le questionnaire a été renseigné en utilisant la méthode CAWI (Computer-Assisted Web Interviewing). L'échantillon est composé de 3 904 répondants. L'analyse présentée dans ce document porte sur les 18-75 ans. Les données présentées pour les Hauts-de-France, dans leur ensemble, ont été redressées sur le sexe, l'âge, le diplôme, la taille d'agglomération, les territoires de démocratie sanitaires afin d'être représentatives de la population régionale. Les tests de comparaison présentés dans cette partie, réalisés à partir de régressions logistiques, ont été effectués sur les données pondérées en ajustant sur le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, la situation professionnelle et la taille d'agglomération. Le seuil de significativité est fixé à 5 %. Les données présentées selon les territoires de démocratie sanitaire ont été standardisées suivant l'âge et le genre. Les tests de comparaison entre TDS, réalisés à partir de régressions logistiques, ont été effectués sur les données pondérées en ajustant sur le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, la situation professionnelle et la taille d'agglomération.

Plus d'un quart des 60 ans et plus en situation d'obésité et jusqu'à trois quarts des hommes en surpoids

D'après leurs déclarations de poids et de taille, un peu plus de la moitié (52,4 %) des habitants des Hauts-de-France de 18 ans et plus se trouve en situation de surpoids. En considérant uniquement les personnes présentant un IMC plus conséquent, c'est une personne sur cinq (19,9 %) qui présente une obésité dans la région. La part d'adultes en surpoids est plus élevée chez les hommes (55,5 % contre 49,4 % pour les femmes ; constat non retrouvé pour l'obésité). Les plus jeunes (18-24 ans) font exception avec une part proche pour les deux genres. De plus, que ce soit pour le surpoids ou l'obésité, les proportions tendent à augmenter avec l'avancée en âge. Un cinquième des jeunes de 18-24 ans est en surpoids (de l'ordre de 5 % pour l'obésité) et un peu moins de la moitié pour les 25-39 ans (44 % et 14 % pour l'obésité). Cette part dépasse les 50 % chez les 40-59 ans pour concerner deux tiers des personnes de 60 ans et plus (67,6 % et 27,6 % pour l'obésité). En outre, comme l'illustre le graphique ci-contre, cette augmentation avec l'âge est plus importante pour le surpoids chez les hommes que chez les femmes.

Corpulence en dehors de la normale, selon l'âge et le genre (%)



Source : Nutrition santé 2017 - ARS Hauts-de-France, OR2S
Exploitation OR2S

Une jeune femme de 18-39 ans sur dix en insuffisance pondérale

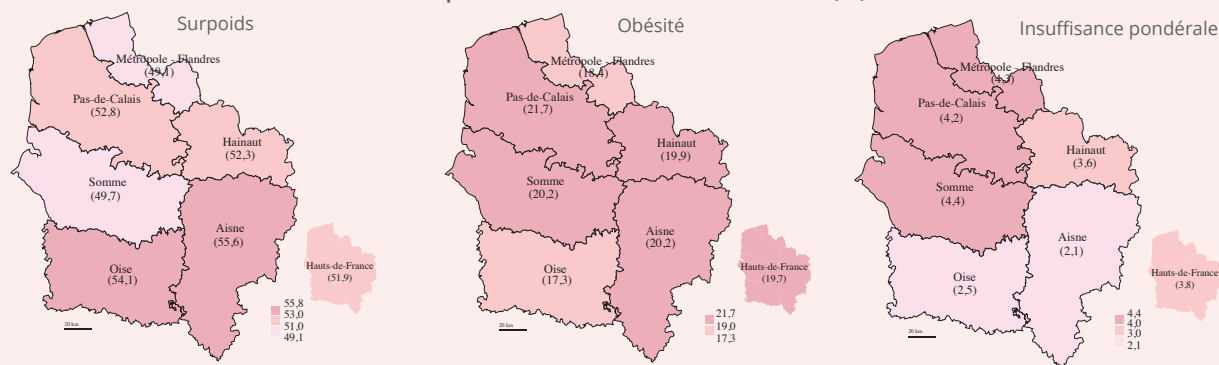
Un peu moins de 4 % des habitants des Hauts-de-France sont en état d'insuffisance pondérale. Cette situation est plus fréquente chez les femmes (5,2 % contre 2,0 % chez les hommes), différence surtout marquée pour les plus jeunes. Pour les femmes, l'insuffisance pondérale concerne 15,4 % pour les 18-24 ans et 8,7 % des 25-39 ans, proportion qui se réduit avec l'avancée en âge. Pour les hommes, la proportion diminue entre 18 et 39 ans (5,8 % pour les 18-29 ans et 1,3 % pour les 30-39 ans) puis est stable à partir de 40 ans. Tous genres confondus, la part passe de 7,2 % pour les 18-39 ans à 0,6 % pour les 60 ans et plus.

L'indice de masse corporelle (IMC) est calculé en rapportant le poids (en kg) sur la taille (en m) au carré à partir de données déclaratives. L'insuffisance pondérale est définie par un IMC inférieur à 18,5 kg/m², le surpoids, par un IMC supérieur ou égal à 25 kg/m², et l'obésité, par un IMC supérieur ou égal à 30 kg/m².

SITUATION AU NIVEAU DES TERRITOIRES DE DÉMOCRATIE SANITAIRE

Dans tous les territoires de démocratie sanitaire, près de la moitié des personnes est en situation de surpoids. Un écart de 6,5 points est relevé entre les territoires présentant les proportions extrêmes, variant de 49,1 % pour Métropole - Flandres à 55,6 % pour l'Aisne (sans différences significatives). Concernant l'obésité, un écart de 4,4 points est observé entre proportions extrêmes au niveau des TDS mais sans différence significative : proportion variant de 17,3 % pour l'Oise à 21,7 % pour le Pas-de-Calais. L'insuffisance pondérale varie du simple au double, dans des proportions allant de 2,1 % pour le territoire de démocratie sanitaire de l'Aisne à 4,4 % pour celui de la Somme (sans différences significatives).

Corpulence en dehors de la normale (%)



Source : Nutrition santé 2017 - ARS Hauts-de-France, OR2S

Exploitation OR2S

Ce document a été réalisé par Céline Thienpont, Nadège Thomas, Alain Trugeon (OR2S),
Hinde Tizaghti (ARS Hauts-de-France) et mis en page par Sylvie Bonin (OR2S).
Il a été financé par l'agence régionale de santé Hauts-de-France
Il a été diffusé en juin 2018